



Argumenter l'inargumentable : les retombées discursives néo-racistes de la guerre en Ukraine

Arguing the unarguable : the neo-racist discursive fallouts of the war in Ukraine

Samir MEFTAH¹

ENS de Bou-Saâda | Algérie
rimas.meftah@gmail.com

Résumé : Le présent article est consacré à la question de l'acceptation et du rejet de l'Autre. Il prend comme point de départ le contexte socio-politique actuel que connaît l'Europe depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a provoqué un déplacement massif des Ukrainiens vers d'autres pays européens. La solidarité de ces derniers est d'un élan unanime. Tout le monde en est d'accord pour l'accueil. Ce qui n'a pas été le cas avec le déplacement des autres populations extra-européennes menacées, elles aussi, par la guerre. Cette attitude de deux poids et deux mesures n'est pas passée inaperçue dans les médias. Certains - les élites humanistes, s'indignent et condamnent. D'autres - les adeptes de l'identitarisme, admettent et justifient cette position. C'est sur cette dernière catégorie que porte cette étude. Il est question ici de revenir sur les raisonnements sous-tendant le refoulement et le non refoulement des réfugiés. Cet exercice passe nécessairement par une analyse sémantico-rhétorique. Dans une perspective d'analyse (critique) du discours (argumentatif), l'objectif est de montrer que le discours de refus des extra-européens est structuré principalement autour du champ sémantique de la différence culturelle, identitaire, géographique, ethnique et religieuse et, partant, sur une argumentation différentialiste d'apparence légitime mais largement néo-raciste.

Mots-clés : réfugiés (extra)ukrainiens, néo-racisme, argumentation, désignation, acceptation, rejet

Abstract : This article is devoted to the issue of accepting and rejecting others. It takes as its starting point, the current socio-political context experienced by Europe since the Russian invasion of Ukraine. This invasion caused a massive displacement of Ukrainians to other European countries. The latter's solidarity is unanimous. Everyone agrees on the reception of the Ukrainian refugees, which was not the case with the displacement of other non-European populations also threatened by war. This attitude of double standards has not gone unnoticed in the media. Some - the humanist elites, are indignant and condemn this position. Others - identitarians, accept and justify it. This last category is the focus of this study. It is a question here of reconsidering the reasoning underlying the refoulement and the non-refoulement of refugees. This exercise necessarily involves a semantic-rhetorical analysis. From a perspective of (critical) analysis of the (argumentative) discourse, the objective is to show that the discourse of refusal of extra-Europeans is structured mainly around the semantic field of cultural, identity, geographical, ethnic and religious difference. and, thus, on a differentialist argument that appears legitimate but is largely neo-racist.

Keywords: (extra)Ukrainian refugees, neo-racism, argumentation, designation, acceptance, rejection



¹ Auteur correspondant : SAMIR MEFTAH | rimas.meftah@gmail.com.

L'Europe connaît actuellement une crise de réfugiés sans précédent. Depuis le lancement d'une offensive militaire par la Russie contre l'Ukraine, le 24 février 2022, des centaines de milliers d'Ukrainiens fuient le pays à la recherche des chemins de l'exode. Parmi les pays voisins de destination les plus ciblés par les réfugiés il y a la Pologne, la Roumanie, la France, la Belgique, la Hongrie, etc. La guerre fait rage et ravage. On parle d'une crise jamais vue depuis la Seconde Guerre mondiale. L'Europe s'inquiète. La question migratoire regagne par conséquent le discours des élites après avoir été au centre des débats et des polémiques sociopolitiques, il y a quelque temps (le flux migratoire des Syriens, des Irakiens, des Afghans, des Subsahariens, etc.). En effet, que ce soit dans les articles de presse, les débats parlementaires, les meetings, les interviews (politiques ou non), les forums ou dans les réseaux sociaux, ladite question a déjà suscité un ensemble d'interventions antagonistes lors du conflit armé en Syrie, entre autres. Un conflit qui a, lui aussi, entraîné un déplacement massif des Syriens vers les frontières européennes. Abstraction faite de l'origine des réfugiés, on a donc là, d'un point de vue humaniste, deux situations par essence similaires : des êtres humains exilés contraints de fuir leurs pays respectifs car ces derniers sont en guerre. Il est de ce fait permis de croire, conformément à titre d'exemple aux principes de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, de l'UNESCO et de la Convention de Genève, que l'accueil (institutionnel ou non) réservé à ces deux situations soit semblable - ne serait-ce que *dans et par* le discours car c'est avant tout *dans et par* le discours que l'on formule officiellement ou officieusement l'acceptation ou le rejet de l'Autre.

Notre propos tourne autour de cette réflexion. Il est consacré à la problématique de l'acceptation et du rejet. D'un point de vue à la fois contrastif, descriptif, critique et herméneutique, nous nous proposons d'analyser et d'évaluer le discours prononcé à la suite de cette crise des réfugiés ukrainiens par certaines personnalités publiques européennes (politiques, reporters, intellectuels...) : *les élites*. Loin de nous l'idée de traiter politiquement ou sociologiquement de la question migratoire en soi - cela a déjà fait l'objet de nombreuses études effectuées par des experts en la matière, à l'instar des politologues, des démographes, des philosophes et des sociologues (Sommer-Houdeville, 2009 ; Grégoire, 2008 ; Legoux, 2011 ; Guiraudon, 2013 ; Wihtol de Wenden, 2016, 2018, 2021). Il s'agit plutôt pour nous, linguiste, de nous contenter de mettre en exergue un paradoxe rhétorique « racisant » constaté chez ces personnalités publiques dans la mise en discours de leur argumentation portant sur le pourquoi de l'acceptation des Ukrainiens et le rejet, en l'occurrence implicite, des Syriens, des Libyens, des Irakiens, des Maliens, des Afghans, etc. Autrement dit, c'est de la dichotomisation globale européens/extra-européens, que nous inscrivons dans une perspective de refoulement et de non-refoulement socio-discursifs, qu'il est question ici. En partant de l'idée que le racisme en général est un phénomène universel (Amselle, 2020) et que le racisme des élites en particulier est avant toute chose « *discursif* » (van Dijk, 2005, italique de l'auteur), nous pensons que c'est précisément à partir du *dit* et du *non-dit* et des pratiques argumentatives, désignatoires et dialogiques - *a priori* subtilement discriminatoires, que nous pourrions cerner, reconnaître, voire catégoriser le racisme actuel. En d'autres termes, le néo-racisme (culturel) ou « le néo-racisme différentialiste », dira Taguieff (1985), par opposition au racisme « classique » centré sur des thèses biologiques pseudo-scientifiques.

Inscrite dans le cadre général de l'analyse (critique) du discours et appuyée par les acquis de l'argumentation et ceux de la sociologie, l'objectif de cette contribution est de mettre à nu ce discours néo-raciste - le disséquer, et de montrer qu'il est fondé essentiellement sur un raisonnement, certes d'apparence légitime et pragmatique, mais néanmoins polémique, différentialiste, populiste, ethnique, racial, racisant, pathémique et surtout discriminant. Pour ce faire, nous focaliserons spécialement notre investigation sur la mise en lumière des modalités et des manifestations de cette forme cachée du racisme anti-réfugiés extra-européens. Au cas où nous n'y parviendrions pas ou nous y parviendrions partiellement, cette étude aurait au moins, à notre avis, le mérite de proposer à nouveau quelques nouvelles pistes d'une porte ouverte que seul l'Humanisme peut fermer. Mais avant d'aller plus loin dans notre propos, il convient - et c'est primordial, de commencer par effectuer un travail sur nos choix terminologiques et, partant, clarifier certains termes et concepts que nous utiliserons le cas échéant dans cette contribution pour éviter tout amalgame, toute confusion et donc toute mésinterprétation.

1. Néo-racisme : mise au point conceptuelle

Etant donné que traiter du racisme est en soi une tâche délicate compte tenu de certaines considérations encyclopédiques et/ou subjectives qui puissent avoir lieu au moment de l'interprétation, nous tenons avant tout à préciser que lorsque nous parlons des élites, nous entendons par là les personnalités publiques occupant les premiers rangs de la scène médiatique européenne et dont le discours - par essence dominant, est largement susceptible d'atteindre une partie importante des téléspectateurs et par conséquent d'influencer celle-ci. D'autant plus que notre corpus est audio-visuel (allocutions et interactions radiophoniques et/ou télévisuelles) et est constitué d'un ensemble de discours produits par des sujets connus dans des chaînes ayant une audience importante (voir *infra*). Mais qui sont au juste, d'un point de vue idéologique, ces élites dont nous parlons ici, ces élites qui ont occupé la scène médiatique durant cette crise des réfugiés ukrainiens ? De quel type d'influence parlons-nous exactement ? C'est là une interrogation importante qui mérite un arrêt rapide et à laquelle un élément de réponse s'impose. En effet, nous faisons remarquer que la plupart des sujets ayant tenu des propos convergeant on ne peut mieux vers le néo-racisme (vis-à-vis des réfugiés syriens, afghans, africains...) sont des polémistes et politiquement des adeptes et des partisans des Extrêmes (l'extrême droite française, à titre d'exemple). Ce sont des « identitaristes », si nous pouvons nous permettre cette dérivation lexicale provenant du terme identitarisme, cette « maladie du XXI^e siècle » (Sallenave, 2018)² qui peut être laconiquement définie comme une orientation politico-idéologique basée sur l'idée de la présumée identité uniforme, fermée et menacée par l'Autre. Leur influence, dans ce cas-là, est négative, dans la mesure où leurs dérapages verbaux aboutissent « pour les minorités, à des formes concrètes d'inégalité ethnique et de subordination dans la vie de tous les jours. » (van Dijk, 2005 : 52). Il suffit, pour y apporter un élément de réponse, d'effectuer rapidement une petite enquête sur leur identité socio-discursive (nous reviendrons sur ce point lors de la description de notre corpus).

En outre, puisqu'il s'agit d'inégalité ethnique, puis du racisme, du néo-racisme et du néo-racisme différentialiste, il faut nécessairement revenir brièvement sur ces terminologies -

² Propos recueillis par Nicolas Truong, repérés sur « lemonde.fr » : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/06/23/daniele-sallenave-l-identitarisme-est-la-maladie-du-xxie-siecle_5319970_3232.html

sur leurs nuances, et dire quelles sont les définitions qui ont été retenues afin de nous éloigner de tout engagement idéologique ou jugement personnel qui puissent donner l'impression que nous faisons un choix partial d'entrée de jeu. A cet effet, et avant d'entrer dans quelques détails, nous introduisons d'emblée ce point par quelques explications sociologiques, à notre sens synthétisantes et pertinentes, données par Sane (2021 :22) :

[L]e mot « racisme » est utilisé pour qualifier à la fois des actes, des propos divers et variés qui sont de nature à « inférioriser » un groupe sur la base de caractéristiques distinctives réelles ou supposées. Cet ensemble de faits ainsi nommé n'est pas inhérent à la nature humaine. Il est le produit de la vie en société au sens où ce sont les humains qui l'ont créé dans le cadre de leurs rapports sociaux. [...] De nos jours, on parle de recrudescence du « racisme » ou de l'avènement d'un « néo racisme » c'est-à-dire un « racisme » plus caché, plus sournois ; un « racisme » qui ne se caractérise plus par l'asservissement d'individus comme dans l'esclave, par le « génocide » d'un peuple comme l'holocauste pendant l'Allemagne nazie, mais en comportements, d'apparence neutres, motivés par un « sentiment de supériorité » d'un groupe sur un autre.

De tous ces éléments quelques enseignements sont à retenir. En écartant les « actes » de la citation et en en gardant les « propos », puisque c'est cela qui nous intéresse, nous dirons, pour simplifier, qu'il est raciste tout discours susceptible de projeter d'un groupe une image d'infériorité en prenant comme point d'origine des traits distinctifs qui existent en fait ou qui ne sont de fait que des clichés et des stéréotypes. On n'est plus dans l'action d'asservir un groupe au service d'un autre, comme ce fut le cas jadis avec le racisme colonial, mais dans les attitudes discriminatoires et les conduites humaines nuisibles qui ont comme source un complexe de supériorité, c'est-à-dire un mécanisme de défense psychologique, qui est, à son tour, généré généralement par les préjugés. L'une des spécificités majeures de ces comportements c'est qu'ils sont mis en œuvre, dans une « logique » illogique de différenciation, de façon implicite, voire dissimulée. Ladite infériorité dans le racisme actuel n'est de ce fait plus fondée sur des critères d'inégalités biologiques désormais illégitimes, mais plutôt d'appartenance communautaire, pour ne pas dire identitaire. Dès lors, le terme même d' « infériorité » devient inadéquat car il n'est lui-même pas conforme au droit moral. On lui substitue, sournoisement, une désignation différentialiste : l'Autre. On est là pleinement dans une forme particulière du néo-racisme où cet « Autre n'est pas récusé pour ce qu'il serait inférieur, mais parce qu'il est autre et, en tant que tel, menace pesant sur l'identité propre » (Taguieff, 1985 : 91). On n'est plus dans les formes évidentes du racisme classique. Bien au contraire, le néo-racisme contemporain réproouve ces dernières. Toutefois, il mise principalement sur « la différence culturelle » pour expliquer les relations entre les individus et les groupes sociaux (Potvin, 2004 : 175). Le raisonnement « différentialiste » (Taguieff, 1985) est toujours là mais différemment. Autrement dit, la race cède actuellement la place à la culture. De nos jours, ce phénomène gangrène le monde et devient de plus en plus « démocratisé ». L'Institution et l'Elite n'y échappent pas, non plus, quand bien même elles revendiquent l'antiracisme (van Dijk, 2005 : 42). Ce qui nous mène à la définition même du néo-racisme qui, par nature, « se veut antiraciste, égalitaire, démocratique et respectable » (Potvin, 2004 : 175). C'est certainement pour cela, d'ailleurs, qu'il est dit *caché*. Mais pourquoi le racisme discursif au juste ? Excepté l'actualité du sujet, deux raisons peuvent être fournies. La première, c'est la rareté des travaux théorico-empiriques consacrés à cette problématique. Quant à la seconde, van Dijk (2005 : 44) y répond à notre place et éclaire ce point dans un passage qui mérite, car intelligible, d'être cité *in extenso*, et que voici :

[L]e discours est quasiment la seule manière d'exprimer et de reproduire les préjugés racistes dans la société : ces connaissances sociales sont généralement acquises par le biais des médias, des manuels et des conversations quotidiennes en famille, entre copains, entre collègues ou entre amis, conversations qui elles-mêmes ont été inspirées par ce qui a été vu à la télévision ou lu dans les journaux. Presque tout ce que les gens savent sur les pays non-européens, les immigrés et les minorités vient des médias, et cela vaut aussi pour leurs opinions et leurs attitudes, qui, à leur tour, constituent la base des pratiques sociales qui mènent à la discrimination et à l'exclusion.

2. Corpus : choix et description

Notre corpus brut de données est d'une durée de plus de trois heures. Il a été recueilli durant une période s'étalant du 25 février au 25 mars³. Il est constitué de différents types d'interactions médiatiques ayant eu lieu pendant cet espace de temps. Il comprend onze (11) interviews/controverses, cinq (5) débats/discussions, un (1) meeting et deux (2) allocutions parlementaires auxquels s'ajoutent quelques déclarations d'hommes politiques rapportées dans un discours direct par des journalistes dans des plateaux de télévision. Il est extrait de plusieurs chaînes européennes et notamment d'émissions françaises et belges consacrées spécialement aux questions d'actualité comprenant essentiellement la campagne électorale française et/ou l'invasion de l'Ukraine dont le sujet le plus important porte sur la crise des réfugiés ukrainiens. Les enregistrements authentiques de ces discours ont été téléchargés puis, dans l'ensemble, transcrits orthographiquement. Ils sont disponibles sur la chaîne Youtube et/ou la page Facebook de chaque émission : i24NEWS, Public Sénat, LCI, CNEWS, RTBF, Europe 1, L'Opinion, SUD RADIO... Certains enregistrements ont été repérés directement sur des pages officielles appartenant aux sujets sur lesquels nous travaillons. Ont été sélectionnées vingt-six (26) personnalités publiques (voir tableau n°1 ci-après)⁴. Parmi elles des hommes et des femmes politiques (président(e)s du parti, candidat(e)s se présentant à l'élection présidentielle, ministres, porte-paroles...), des journalistes, des professeurs, des reporters, des auteurs, etc. Les sujets concernés par ce travail sont de nationalité française, belge, espagnole, autrichienne, bulgare et anglaise⁵. Néanmoins, la française y est plus présente et flagrante, étant donné que nous avons eu plus facilement accès au discours francophone. Le discours de ces élites a été corrigé et restitué dans la plupart des cas de manière à pouvoir le lire sans gêne (écarter par exemple le chevauchement le cas échéant lorsque cela n'affecte en rien l'interprétation). Il a, par ailleurs, été tronqué au profit de la clarté et afin de ne pas encombrer nos analyses. On remarquera donc la présence des crochets ([...]) pour marquer les passages qui ont été supprimés. Faute de place, ne seront rapportés en guise d'illustration que les séquences ayant un lien direct avec l'objectif de la présente étude. Certes, nous avons dû écouter et suivre plus de trois heures, mais transcrire moins. Cela arrive normalement lorsque la discussion sort de la question des réfugiés. Malgré cette restriction, nous mentionnons que nous avons eu tout de même plus de 10000 mots transcrits, l'équivalent d'une trentaine de pages. C'est notre corpus net.

³ La constitution de notre corpus a été dépendante de l'actualité. Ce dernier a été donc analysé en continu. Il a été clôturé le 25 mars. Nous avons commencé au départ avec les discours qui ont été prononcés du 25 février au début du mois de mars, par la suite, nous en avons ajouté d'autres au fur et à mesure de l'analyse des observables préliminaires.

⁴ Le tableau en question dresse ces personnalités (Sujet), leur identité institutionnelle (II), leur nationalité (Nat) et leurs initiales (Désor - « désormais »). Pour distinguer deux noms complets dont les initiales peuvent être les mêmes, nous précisons le genre (homme : JB^H / femme : JB^F).

⁵ Nous y ajoutons un Correspondant à KYIV pour CBS NEWS qui est de nationalité américaine et dont l'intervention a fait le tour des réseaux sociaux.

Tableau n° 1 : les sujets concernés par l'étude.

	Sujet	II	Nat	Désor
1	Laurent Jacobelli	Porte-parole du RN	FR	LJ
2	Gilles-William Goldnadel	Président d'Avocats sans frontières et essayiste.	FR	GWG
3	Jean-Lin Lacapelle	Député (Parlement Européen).	FR	JLL
4	Karl Nehammer	Chancelier autrichien.	AUT	KN
5	Marion Marechal	Femme politique/Membre de Reconquête.	FR	MM
6	Santiago Abascal	Président de Vox.	ESP	SA
7	Caroline Pilastre	Chroniqueuse/Animatrice.	FR	CP
8	Tom Connan	Auteur-compositeur-interprète.	FR	TC
9	Sammy Mahdi	Secrétaire d'état à l'asile et à la migration.	BEL	SM
10	Nicolas BAY	Vice-président de Reconquête !	FR	NB
11	Kiril Petkov	Premier ministre.	BUL	KP
12	Jordan Bardella	Membre du RN.	FR	JB ^H
13	Eric Zemmour	Essayiste/éditorialiste/Président (Reconquête)/ Candidat à la présidence.	FR	EZ
14	Guillaume Peltier	Porte-parole d'EZ.	FR	GP
15	Peter Dobbie	Présentateur TV.	ANG	PD
16	Ulysse Gosset	Journaliste/Auteur.	FR	UG
17	Jean-Louis Bourlanges	Président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale.	FR	JLB
18	Alexandre Del Valle	Géopolitologue/Professeur/Essayiste.	FR	ADV
19	Christophe barbier	Journaliste.	FR	CB
20	Charlie D'agata	Correspondant à KYIV pour CBS NEWS.	USA	CD
21	Philippe Corbé	Journaliste.	FR	PC
22	Olivier Truchot	Journaliste.	FR	OT
23	Périco Légasse	Journaliste/chroniqueur/gastronomique.	FR	PL
24	Jean Messiha	Haut fonctionnaire/membre de Reconquête.	FR	JM
25	Juliette Briens	Influenceuse patriote.	FR	JB ^F
26	Marine Le Pen	Présidente du RN/Candidate à la présidence	FR	MLP

Le choix des élites - en l'occurrence des politiciens, des journalistes, des universitaires (des gens ayant un statut institutionnel assez important), n'est pas anodin. Outre l'influence avérée que pourraient avoir leurs déclarations formelles comparées à celles qui pourraient être proférées informellement par des classes dites « populaires », les élites sont à tort ou à raison considérées, pour reprendre van Dijk (2005 : 42), comme « les gardiennes de l'ordre moral de la société ; ce sont elles qui donnent les bons ou les mauvais exemples de pratiques sociales ». C'est dire qu'à l'ère de la mondialisation, éthiquement ou institutionnellement, « racisme » ne devrait en aucun cas rimer de nos jours avec « élites », bien qu'évidemment nous parlions ici du « néo-racisme » et des « élites » en les avoisinant expressément. Par ailleurs, le choix de ces personnalités publiques européennes étiquetées comme « élites » est, certes, moyennement arbitraire, mais il a tout de même été soumis préalablement à une logique de tri. Notre choix, on l'aura remarqué *supra*, a été porté sur de nombreuses élites ayant déjà été soupçonnées d'entretenir, de près ou de loin, des liens avec des castes racistes. Elles sont idéologiquement, dans la plupart des cas, des « partisans » de l'identitarisme et de l'extrême droite et ont effectivement, par le passé, tenu en sus des propos « négatifs » à l'égard des « Autres », c'est-à-dire à l'égard de ceux qui ne sont pas comme « Elles ». Serait-ce le cas pendant ce contexte de crise des réfugiés ukrainiens ? C'est ce que nous allons justement essayer de comprendre et de faire comprendre à travers cette contribution.

De par cette mise au point nous entendons aussi que le choix de ces élites a été imposé en quelque sorte. Il s'avère en effet, à la suite de notre enquête, que la plupart de ces dernières ont déjà plus ou moins ces images préétablies de xénophobes et d'islamophobes, tout particulièrement celles que nous avons cochées en vert dans le tableau n°1. Nous avons néanmoins conscience qu'il s'agit là d'un terrain sensible et qu'il faut utiliser avec prudence certains qualificatifs comme « racistes » et « élites », par exemple. Nous parlons, par ailleurs, de raisonnements convergeant vers la conception du néo-racisme et non de personnes néo-racistes. D'où, d'ailleurs, les éclaircissements terminologiques que nous avons effectués *supra*. Dès lors, il ne s'agit nullement ici d'une généralisation ou d'une sorte de catégorisation ayant pour but de dénigrer les élites de l'Europe. Loin de nous l'idée d'essentialiser notre échantillon. Les discours systématiquement antiracistes des élites (la majorité de celles que nous abordons dans cette étude n'est pas concernée), existent également et ont toujours existés en réponse aux discours néo-racistes, qui ont essentiellement comme assise la problématique migratoire⁶. C'est exclusivement sur ces derniers que porte notre interrogation et c'est conséquemment dans, par et à partir des pratiques désignatoires et rhétoriques *a priori* « racisantes » - et donc des pratiques discursives « discriminantes », que nous entendons étudier le néo-racisme des élites (disons des élites de l'extrême droite européenne), en faisant, bien entendu, abstraction des discours publics antiracistes circulant pendant cette période de crise.

3. Analyse des observables : l'argumentation différentialiste néo-raciste

Dans l'optique de l'analyse (critique) du discours (argumentatif), notre travail sera axé sur la question du refoulement et du non-refoulement socio-discursifs. L'analyse des discours proférés à la suite de cette crise de réfugiés mettra l'accent sur les raisonnements mis en œuvre comme des motifs poussant à l'acceptation des ukrainiens et au rejet des Autres, en l'occurrence, des Syriens, des Afghans, des Irakiens, etc. Seront ainsi mises au jour, outre les manifestations, les stratégies sous-tendant cette rhétorique de refus et d'acceptation. Comme il a déjà été mentionné au début de ce travail, nous partons à ce propos de l'hypothèse selon laquelle ces raisonnements se dirigent nettement vers la conception du néo-racisme, bien qu'ils soient parfois plus ou moins implicites et d'apparence neutre et légitime. Le dessein de cette partie consistera en fin de compte à proposer une sorte d'inventaire listant les différents arguments discriminatoires allant dans ce sens. En sus des mots, ce sont donc les idées qui, d'un point de vue critique, vont être envisagées, ainsi que leurs enchaînements. En effet, notre première lecture du corpus nous a d'emblée permis d'identifier un macro-raisonnement patent très récurrent. Ce dernier est fondé principalement sur ce que nous appelons « une argumentation différentialiste ». Ce type d'argumentation se caractérise dans notre corpus par plusieurs traits dont certains ont déjà été moyennement abordés par Taguieff (1985) en conceptualisant le discours néo-raciste différentialiste. Selon nos observables, il s'agit d'une argumentation construite autour de plusieurs champs sémantiques misant tout particulièrement sur les différences qui déterminent le mieux le raisonnement néo-raciste. Lesdits champs peuvent être, *grosso modo*, schématisés comme suit (figure n°1) :

⁶ Cela ne signifie en aucun cas que l'origine du néo-racisme serait entièrement le flux migratoire de plus en plus débordant après la Seconde Guerre mondiale. A en croire van Dijk (2005 : 47), ce racisme « s'inscrit dans une longue tradition. Il n'est pas causé par l'immigration, mais bien par le portrait systématiquement négatif fait de « l'Autre » dans ses représentations sociales à travers les âges. »

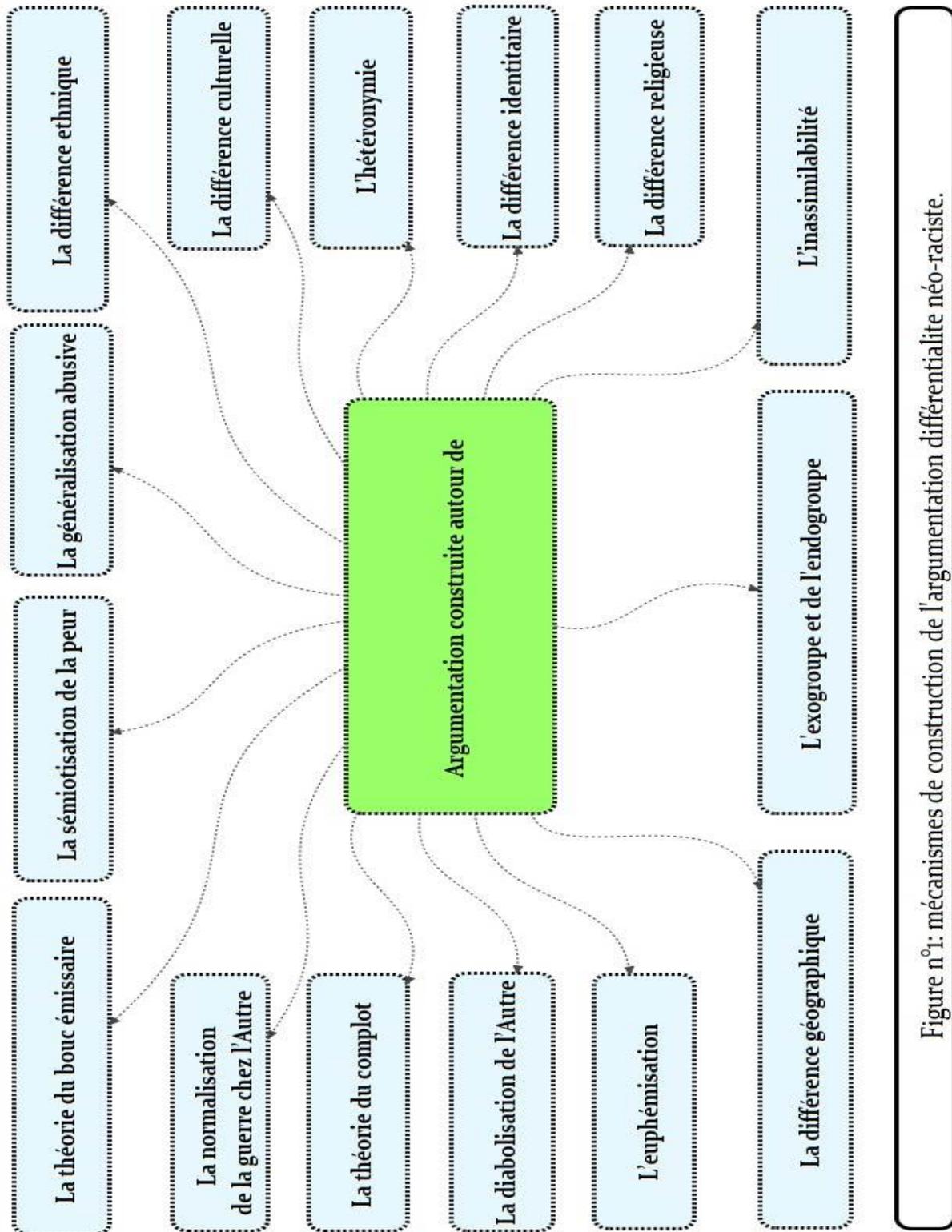


Figure n°1: mécanismes de construction de l'argumentation différentialite néo-raciste.

Bien que nous les ayons séparés, les mécanismes de construction de l'argumentation différentialite néo-raciste présentés dans la figure n°1 sont souvent mis en œuvre dans une seule et même séquence discursive. Autrement dit, ils s'entremêlent à plusieurs reprises dans une seule intervention ne formant ainsi qu'un seul raisonnement condensé. C'est le cas, par exemple, des extraits 1 et 2 ci-dessous où le locuteur fonde clairement sa thèse sur la question de l'inassimilabilité des Autres, qui se trouve être un argument en soi

(« c'est difficile de les assimiler »). Refouler les non Ukrainiens au nom de l'inassimilabilité. Ce motif est de surcroît renforcé par d'autres arguments justifiant cette difficulté d'assimilation. Ces derniers ne sont pas d'ordre biologique, mais plutôt religieux, identitaire, ethnique et culturel (« l'immigration arabo-musulmane est trop éloignée de nous...Effectivement, nous sommes plus proches des européen chrétiens »). L'assimilabilité est en effet parmi les motifs majeurs sous-entendant le raisonnement des justificateurs du non-refoulement des Ukrainiens. L'inassimilabilité argumentant en revanche le refoulement des Autres. Cette argumentation est basée sur un processus de stéréotypage inscrit dans la dichotomisation Nous/Eux (« il y a des gens proches de nous et des gens éloignés de nous ») et sur un imaginaire commun selon lequel les Autres - ces gens éloignés d'Eux, n'auraient pas la même détermination d'intégration dans les pays d'accueil.

Extrait 1 :

EZ : [...] **Les ukrainiens sont un peuple européen, chrétien**, et qui donc est beaucoup plus proches de notre peuple français que les vagues migratoires des pays arabo-musulmans ou moyen-orientaux. [...] **Donc je sais très bien qu'ils causeraient moins de problèmes en termes d'assimilation, d'acculturation**, etc. [...] L'immigration arabo-musulmane est trop éloignée de nous [...] Effectivement, nous sommes plus proches des européen chrétiens.

Extrait 2 :

EZ : [...] l'humanité est la même, tout est la même chose. Nous sommes tous des êtres humains. Ce que je dis après c'est **comment on les assimile** [...] **Il y a des gens proches de nous** [...] **il y a des gens éloignés de nous et nous avons démontré aujourd'hui, tout le monde l'a compris, que l'immigration arabo-musulmane est trop éloignée de nous et que [c'est] difficile de les acculturer et de les assimiler** [...]

Extrait 3 :

CP : [...] **Qu'on ne nous parle pas d'assimilation parce que ces gens sont comme nous**. Ils veulent l'Europe. Ils demandent à rentrer dans l'union européenne [...]. Je rappelle juste que **nous avons des racines communes**. Ce sont des chrétiens orthodoxes.

L'extrait 3 ci-dessus en dit long à ce propos (« qu'on ne nous parle pas d'assimilation parce que ces gens sont comme nous... Nous avons des racines communes »). L'extrait en question est dialogique et est lui-même une sorte de réponse à un autre discours circulant fortement chez les élites identitaristes qui misent sur cette donnée pour rejeter les non-européens. L'énoncé « qu'on ne nous parle pas de... » présuppose justement que ce dont on parle est coutumier, voire ordinaire. Or, il ne dénonce pas cette idée d'inassimilabilité parce qu'il s'agit de « gens comme Eux ». La conclusion qu'infère cet énoncé est la suivante : qu'on nous parle d'assimilation si l'on veut mais seulement lorsque l'on n'a pas affaire à des gens « comme Nous ». Ce qui n'est d'ailleurs pas nouveau car « dans le néoracisme actuel, les minoritaires ne sont plus construits comme biologiquement inférieurs, mais comme inassimilables » (Potvin, 2021 : 9). C'est en particulier EZ qui abuse de cet argument populiste en écartant carrément de ses connaissances le fait que le droit d'asile, que l'on soit assimilable ou non, reste un droit fondamental incontesté par la déclaration universelle des droits de l'homme. Comme l'on peut le remarquer dans les extraits 1 et 2, nous mentionnons que le mot « assimilation » dans la bouche d'EZ est toujours suivi de son hétéronyme « acculturation ». Dans son raisonnement EZ vise avant tout une forme particulière d'assimilation. Celle qui impose l'adoption d'une culture (seconde/étrangère) au détriment d'une autre (première/maternelle). Leur juxtaposition n'est pas tolérée. Par ailleurs, non seulement il argumente dans un « nous » collectif en se donnant l'image de porte-parole (« nous avons démontré », « notre peuple français », « nous sommes plus proches des européen chrétiens », etc.) pour donner l'impression que

son avis est unanimement partagé, mais il use, de plus, des procédés de généralisation abusive ou d'essentialisation (« tout le monde l'a compris », « c'est difficile de les acculturer et de les assimiler », « l'immigration arabo-musulmane est...») et d'hyperbolisation (« trop éloignée de nous»). La généralisation abusive, à en croire Potvin (2017)⁷, constitue l'une des caractéristiques du « discours racistes de type populiste ».

On remarque également, outre ces thèses et ces procédés, que l'acceptation des Ukrainiens et le rejet des Autres sont ailleurs articulés autour de la proximité spatio-temporelle de telle ou telle situation de crise. Ce motif est très récurrent dans notre corpus (tels : « c'est un pays frontalier, on doit pouvoir trouver une solution rapide », « c'est à trois heures de paris », « c'est la loi de la proximité », « l'Afghanistan c'est très loin », « on est avec une population très voisine, un pays voisin »). En sus de l'idée d'inassimilabilité, la souffrance d'un peuple est décidément mesurée en termes géographiques. Les sentiments de solidarité et de compassion vis-à-vis des Ukrainiens sont motivés par cette distance qui sépare l'Ukraine des autres pays d'Europe (voir extraits 4, 5 et 6 à titre illustratif). Un critère qui, faute d'éloignement, ne peut être appliqué aux Autres. Ce raisonnement fallacieux peut être décrit dans une sorte de syllogismes comme suit : 1) Les réfugiés de guerre viennent d'Ukraine. Or, l'Ukraine est un pays européen proche de nous (Français, Espagnols, Bulgares, etc.). Donc nous devons les accueillir ; 2) Les réfugiés de guerre viennent du Mali. Or, le Mali est un pays loin de l'Europe. Donc nous ne sommes pas obligés de les accueillir.

Extrait 4 :

SM : Pourquoi est-ce qu'on fait autrement pour les ukrainiens ? Parce que l'Ukraine est à la frontière de l'Europe [...] C'est important d'accueillir les gens dans la région. [...] Entre Bruxelles et Malaga il y a deux-mille-cent kilomètres, entre Bruxelles et Lviv, en Ukraine, vous savez combien de kilomètres il y a ? 1600 et donc on est la région. Il y a deux pays entre la Belgique et l'Ukraine qui sont donc l'Allemagne et la Pologne. Et donc, on doit garantir qu'il y ait une structure qui est mis en place pour garantir que cet accueil dans la région se fasse dans les conditions nécessaires [...]

Extrait 5 :

PC : [...] on parle d'Européens qui partent dans leurs voitures qui ressemblent à nos voitures, qui prennent la route et qui essayent juste de sauver leur vie, quoi.

Extrait 6 :

OT : [...] Les Français se disent l'Ukrainien il me ressemble, il a la même voiture que moi et finalement c'est à trois heures de paris, je pourrai être à sa place. [...] Je pense que c'est ça, il y a simplement une espèce d'identification de proximité que peut-être le Français a moins avec l'Afghan et ce n'est pas du racisme. C'est la loi de la proximité.

En considérant l'extrait 6, il saute aux yeux qu'OT, pour écarter toute responsabilité énonciative (en « je »), parle ici, à l'instar d'EZ, au nom de tous les Français (« les Français se disent... »). Dans le but de donner plus de crédibilité à son propos, ce qu'il pense lui-même il le généralise avec abus en affirmant indirectement et trompeusement représenter l'endogroupe (« Nous »). Par cet énoncé : « c'est à trois heures de paris, je pourrai être à la place de l'Ukrainien», le raisonnement d'OT sous-entend que lui ainsi que tous les Français ne pourraient être à la place des Syriens, des Afghans, des Libyens, des Maliens, compte tenu de ces considérations géographiques qui, de fait, sont à la base raciales - si l'on accorde une importance particulière à la prémisse de sa logique (« Les

⁷ Repéré sur : <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/legitimation-politique-discours-racistes-cree-conditions-favorables-a-lextreme-droite/>

Français se disent l'Ukrainien il me ressemble »). En d'autres termes, au sens propre du verbe, « ressembler » renvoie aux traits physiques communs (ceux du visage notamment), pour ne pas dire biologiques. Ce qui est sûr c'est que le journaliste/animateur sait pertinemment que le racisme explicite est moralement inconcevable et que d'être raciste l'est encore plus socialement, voire juridiquement car condamnable, d'où son motif géographique et surtout sa déclaration « ce n'est pas du racisme » pour se protéger et faire face préalablement à toute accusation qui pourrait potentiellement lui être adressée. Cette négation est en soi une stratégie argumentative anticipée. Il anticipe sur cette accusation pour ne pas avoir à la réfuter au cas où l'on lui reprocherait d'être raciste, d'autant plus qu'il y a, parmi les présents sur le plateau, une personne participant à l'interaction qui a été étonnée de cette attitude de deux poids et deux mesures. Néanmoins, en soulignant le fait que ce n'est pas du racisme, il vient de confirmer paradoxalement l'essence même du néo-racisme par ses justifications qui sont, démocratiquement (la liberté d'expression), fondées sur une argumentation mettant en avant les différences ethniques. Il s'agit d'une sorte de racisme que Meddaugh et Kay (2009) appellent « reasonable » (raisonnable) et que nous appelons à notre tour « mal raisonné » car il n'a justement rien de raisonnable. En ouvrant une petite parenthèse, une brève contre-argumentation s'imposerait. En effet, la différence de distance géographique qui sépare la France de l'Ukraine et celle qui la sépare par exemple du Mali n'est pas si significative (600 km d'une manière approximative). De plus, l'argument « l'Ukrainien a la même voiture que moi » (extraits 5 et 6) ne tient pas la route. C'est l'Autre qui a, pour des raisons historico-géographiques, la même voiture que Lui. L'Autre vient toujours d'un pays du tiers-monde, c'est-à-dire d'un pays importateur d'automobiles, en l'occurrence, de marques françaises. L'ukrainien a ses entreprises ukrainiennes de construction automobile et est tourné davantage vers l'Allemagne que vers la France.

Pour revenir à ladite anticipation (« ce n'est pas du racisme, c'est la loi de la proximité »), nous faisons remarquer que sa structure est trop proche d'une des propriétés du discours raciste soulignées par van Dijk (2005 :49), c'est le démenti : « (« Je ne suis pas raciste, mais... ») ». Ce qui donne par transposition la concession euphémisée suivante : « ce n'est pas du racisme, [mais] c'est la loi de la proximité ». La conjonction « mais » étant absente dans l'énoncé d'origine. Cette propriété se concrétise clairement dans l'extrait 7 ci-dessous où, accusée de racisme à la suite de ses propos, JB^F riposte par : « non, pas du tout, pas du tout ». Cependant, si l'on énumère les arguments motivant son rejet des Autres, on en aura toutes les spécificités du discours différentialiste néo-raciste. Détaillons-les : 1) Différence culturelle (« on n'a pas la même culture que les Syriens et les Afghans ») ; 2) Différence psycho-sociale (« on ne partage pas les mêmes valeurs ») ; 3) Différence désignatoire trahie et rectifiée par le phonème « euh » (« les migrants - euh les réfugiés de guerre ukrainiens ») ; 4) Normalisation du refoulement (« c'est tout à fait normal », « c'est bien normal ») ; 5) Différence géographique (« ils sont proches géographiquement ») ; 6) Différence socio-faciale (« ils se reconnaissent », « ils se ressemblent ») ; 7) Différence religieuse (« je préfère recevoir les chrétiens érythréens que d'autres »). De là, on comprend *ipso facto* que le rejet racisant de l'Autre n'est pas uniquement une question de représentations, de désignations, de nominations et de dénominations, mais de conviction car il est désormais argumenté, quand bien même il n'est point argumentable.

Extrait 7 :

Animateur : On est tous pour accueillir, bien sûr, les réfugiés ukrainiens, mais pourquoi pas les réfugiés Syriens ou d'autres réfugiés ?

JB^F : On n'a pas la même **culture** que les Syriens et les Afghans. Ce n'est pas la même chose. On ne partage pas les mêmes **valeurs**. Vous voyez que là il y a un élan incroyable de compassion et de générosité de la part des Français envers les **migrants- euh** envers les **réfugiés** de guerre ukrainiens. Ce n'est pas anodin, c'est tout à fait **normal**. Cette compassion elle est naturelle, puisque les gens **se retrouvent, se reconnaissent** dans ces femmes et dans ces enfants qui fuient la guerre. Ils sont proches **géographiquement**, ils sont proches **culturellement**, ils **se ressemblent** et c'est **bien normal**. [...]

Intervenant1 : Ce que propose Juliette Briens, c'est le tri des réfugiés. **C'est clairement du racisme.**

JB^F : **Non, pas du tout, pas du tout.**

Intervenant2 : [...]

JB^F : **Je préfère recevoir les chrétiens érythréens que d'autres.**

On vient d'évoquer, en inventoriant les arguments de JB^F, la normalisation du refoulement. Une normalisation ayant comme soubassement les types de différence suscités. A celle-là s'adjoint une autre plus dangereuse dans notre corpus, à savoir la normalisation de la guerre de/chez l'Autre. Considérons l'extrait 8 que nous tronquons ici en guise de préambule :

Extrait 8 :

CD : **Ce n'est pas un endroit [...] comme l'Irak ou l'Afghanistan**, qui a vu des conflits faire rage pendant des décennies. **C'est une ville relativement civilisée, européenne [...] où vous ne vous attendriez pas à cela ou n'espéreriez pas que cela se produise.**

Ce passage analogique a tendance à rendre la guerre chez l'Autre comme conforme à l'ordre habituel des choses, voire comme un fait insignifiant qui ne mérite aucun égard. Force est de constater que cette assertion est établie sur la notion de civilisation (« L'Ukraine est une ville civilisée »), ce qui sous-entend que les Irakiens et les Afghans seraient des « sauvages » dont les conflits ne seraient autre qu'un mode de vie. Les deux verbes « attendre » et « espérer », constituant le noyau de cette phrase mise à la forme négative, confirment cette interprétation. Une seule inférence peut être induite de cette comparaison, et que voici : la guerre chez l'Autre l'on s'y attend et on espère à ce qu'elle se produise. L'auteur de cet extrait est un reporter américain. Citer spécialement l'Irak et l'Afghanistan n'est dans ce contexte-là pas fortuit. En effet, si l'on pousse un peu plus loin notre interprétation en la revêtant d'une touche politico-idéologique, on peut rapidement mentionner le fait que c'est l'armée américaine (rivale de l'armée russe) qui a, on le sait, envahi les deux pays en question. Donc espérer la guerre dans ces deux pays « incivilisés » revient à justifier en quelque sorte cette invasion et discréditer celle de la Russie en Ukraine étant donné que c'est un pays civilisé. Ci-dessous un autre discours quasi-identique tenu par un auteur/journaliste français :

Extrait 9 :

UG : **On est dans une ville européenne et on a des tirs de missiles de croisière comme si on était en Irak ou en Afghanistan, vous imaginez ! (l'air ébahi)**

L'extrait 9 est une forme similaire de l'extrait que nous venons de décrypter, mais à la différence de celui-ci, l'énonciateur, UG, substitue «ville européenne » à « ville civilisée » («comme si on était en Irak ou en Afghanistan, vous imaginez ! »). Or, l'inférence reste la même : la guerre chez l'Autre est un fait normal que l'on peut imaginer ; par contre, la guerre en Ukraine est inconcevable. Deux modalités (para)verbales permettent cette inférence. D'une part, la locution conjonctive de subordination « comme si ». D'autre

part, l'ébahissement exprimé - pour marquer l'esprit du téléspectateur, par le verbe pseudo-interpellatif « imaginer ! ». Le tout formulé dans un discours exclamatif pour manifester un sentiment de surprise et d'indignation.

A part ces déclarations moyennement explicites, la normalisation de la guerre est mise en discours sous divers aspects dans notre corpus. Il en va ainsi des appellations (employer les mots « faux réfugiés », « migrants/économiques », etc., au lieu de « réfugiés », en parlant de la guerre chez l'Autre). Nier la guerre chez l'Autre en la déclarant donc irréaliste, comme dans l'extrait 10 (« l'Afghanistan n'était pas en guerre »). Parler de « zones » au lieu de « pays » en visant les réfugiés moyen-orientaux et maghrébins (« [les Ukrainiens] ne sont pas des réfugiés qui cherchent à fuir des zones au Moyen-Orient de zones d'Afrique du Nord »). Légitimer indirectement la guerre chez l'Autre à cause de leur manière de se vêtir (« voir la façon dont ils sont habillés ») et de leur « classe », comme dans l'extrait 11 où l'argument de solidarité s'appuie sur ce critère (« ces gens sont de classe moyenne prospère »). Un préjugé globalisant sous-entendant que les Autres, contrairement aux Ukrainiens, sont des gens pauvres appartenant tous à la classe populaire, qu'ils sont par ricochet des illettrés, des opportunistes et des profiteurs à la recherche de l'Eldorado européen. Suivant cette logique, la guerre en Syrie ne serait de ce fait pas « vraie ». Ce ne serait qu'un prétexte pour fuir le pays et se donner le statut de réfugié. On trouve le même raisonnement dans l'extrait 12 où la véracité de la guerre chez l'Autre est implicitement mise en doute (« parce que la nature des réfugiés [Ukrainiens] n'est pas contestable, on voit bien ce qu'ils fuient »). Déduction : on ne voit pas vraiment ce que les Syriens, les Yéménites, les Irakiens et les Afghans fuient, en tout cas, pas la guerre. S'y ajoutent les précisions malintentionnées (extrait 13) pour faire croire que les bombardements en Syrie sont une affaire interne et non internationale (Syriens s'entretenant entre eux) : « on ne parle pas là de Syriens qui fuient les bombardements du régime syrien, on parle d'Européens »).

Extrait 10 :

JB^H : l'Afghanistan [n'était pas en guerre]. [...] On devrait décréter un moratoire sur toutes les autres formes d'immigration et peut-être privilégier là le temps du conflit l'accueil de famille ukrainienne. Encore une fois moi, j'ai du mal à ne pas me sentir solidaire de famille européenne qui sont aujourd'hui sous les bombes et je m'en sens effectivement beaucoup plus proche que des conflits en Afghanistan, en Syrie ou en Lybie [...]

Extrait 11 :

PD : [...] Voir la façon dont ils sont habillés. Ce sont des gens [...] de classe moyenne prospère. Ce ne sont manifestement pas des réfugiés qui cherchent à fuir des zones au Moyen-Orient qui sont encore en état de guerre important [...] ou de zones d'Afrique du Nord. Ils ressemblent à n'importe quelle famille européenne qui vivrait près de chez vous.

Extrait 12 :

CB : Il y a un geste humanitaire immédiat, évident. Pourquoi ? Parce que la nature des réfugiés n'est pas contestable, on voit bien ce qu'ils fuient et il n'est pas question de dire est-ce que vous êtes vraiment des réfugiés.

Extrait 13 :

PC : On ne parle pas là de Syriens qui fuient les bombardements du régime syrien soutenu par Vladimir Poutine, on parle d'Européens [...]

En parlant d'opportunisme, il convient de souligner que le rejet de l'Autre concerne même les étrangers (étudiants, travailleurs...) qui se trouvent en Ukraine pendant cette période de guerre et qui fuient donc les mêmes bombes que les citoyens Ukrainiens (voir extrait 14

ci-dessous). Ce rejet est motivé par l'origine et la nationalité (« un tiers de ces réfugiés dits Ukrainiens qui, en fait, ne sont pas de nationalité ukrainienne »). Il s'agit tout particulièrement des ressortissants algériens et marocains. Ces derniers, comme d'ailleurs tous les Autres, sont exposés à un regard dévalorisant et catalogués comme des profiteurs de la détresse de « vrais réfugiés » (« Algériens, Marocains d'origine qui arrivent d'Ukraine et qui ont manifestement profité de l'ouverture du couloir qui est aujourd'hui mis en place de l'Ukraine vers l'espace Schengen »). Les identitaristes jouent dès lors la carte de la sémiotisation de la peur pour susciter l'inquiétude chez les citoyens du pays d'accueil (« je pense qu'il est important d'y être attentif »). Ce stratagème de diabolisation de l'Autre est présent dans d'autres déclarations (extraits 15, 16 et 17 ci-dessous) sous des formes plus ou moins cachées. Pour justifier le refoulement, certains établissent, sans preuve à l'appui - si ce n'est leurs représentations, un lien hâtif entre les réfugiés et le terrorisme. Celui-ci, on le sait, est réduit par un processus de stéréotypage médiatique aux personnes d'origine musulmane. On dissémine ainsi la crainte, on dit le danger et sème le doute sur l'identité des réfugiés Syriens et Afghans (« on ne sait pas qui étaient ces gens » ; « il y a eu des militants islamistes qui se sont infiltré parmi les migrants » ; « il y a un doute sur les orientaux » ; « il y a un risque » ; « de personnes ayant un passé inconnu » ; « il faut être vigilant »).

Extrait 14 :

MM : [...] Il y a aujourd'hui manifestement et sur les 5000 arrivées depuis le 25 février, qui ont été recensés, de l'Ukraine, **un tiers de ces réfugiés dits Ukrainiens qui, en fait, ne sont pas de nationalité ukrainienne. Et dont une majorité, semble-t-il, sont, en tout cas beaucoup, euh Algériens, Marocains d'origine [...] qui arrivent d'Ukraine et qui ont manifestement profité de l'ouverture du couloir qui est aujourd'hui mis en place de l'Ukraine vers l'espace Schengen parce que vous savez qu'une fois qu'ils rentrent dans l'espace Schengen ils ont la libre circulation dans tous les pays, pour pouvoir profiter de ce passage et donc s'insérer dans ce dispositif. [...] La différence c'est que ils ne sont pas en Ukraine, ils ne vivent pas en Ukraine, ils ne sont pas Ukrainiens. [...] Là ils ont voulu profiter du passage et du couloir qui était amorcé vers l'ouverture de Schengen pour pouvoir s'infiltrer dedans et rentrer dedans.** Ce sont des gens qui sont venus volontairement en Ukraine. Ce n'est pas des gens qui y vivaient depuis toujours avec leurs familles. Donc c'est tout à fait différent et c'est vrai je pense qu'il est important euh d'y être attentif.

Extrait 15 :

PL : [...] **L'Afghanistan c'est très loin. [...] Il y a eu tellement d'abus dans les pays orientaux lointains. On ne sait pas qui étaient ces gens. [...] Là, on voit bien qui sont ces gens. [...] Il y a un risque, il y a un doute sur les gens qui viennent des pays orientaux. Est-ce qu'ils sont bien des réfugiés ? [...] Il y a eu des militants islamistes qui se sont infiltrés parmi les migrants. Voilà. [...] Il y a un risque alors que là il n'y a pas de risque [...]**

Extrait 16 :

KP : [Les Ukrainiens] sont nos frères, **ce n'est pas la vague habituelle de réfugiés, de personnes ayant un passé inconnu, aucun pays européen n'a peur d'eux.**

Extrait 17 :

LJ : [...] Parmi ces réfugiés un tiers n'était pas ukrainien mais **était d'une immigration plus classique notamment en provenance d'Algérie. Et qui saisissait l'opportunité une fois encore d'utiliser des voies des couloirs humanitaires, intégrer la France et arriver en France et là je pense qu'il faut être vigilant. [...]**

Pour le reste, nous remarquons la présence d'un argument spécifique qui réapparaît fréquemment dans notre corpus. C'est au sujet de la qualification « vrais réfugiés » (et/ou « déplacés de guerre »). Il s'avère que cette désignation est soumise à des critères de

religion (chrétiens/non chrétiens), mais également de genre (hommes/femmes) et d'âge (jeunes/vieux). Concernant les deux derniers critères (genre et âge), l'extrait 21 ci-dessous (de GWG) en est représentatif par rapport aux extraits 18, 19 et 20 qui, eux aussi, mettent en valeur ces détails pour distinguer les « vrais réfugiés » de ceux qui ne le sont pas - les Autres :

Extrait 18 :

JM : [...] Il y a une vraie problématique migratoire, mais justement **il y a une différence, les réfugiés ukrainiens qui sont principalement des femmes, des enfants, des vieillards et l'immigration arabo-afro-musulmane** où on nous dit que c'est des réfugiés, mais comme par hasard **ce ne sont que des hommes**. [...] Les ukrainiens sont de vrais réfugiés [...]

Extrait 19 :

ADV : [...] A l'inverse des subsahariens [...] où **on ne voit que des mâles bien vigoureux**, des mamans étant restées et les femmes en Afrique, **là c'est le contraire, c'est des femmes et des enfants et les hommes**, il faut le reconnaître, un héroïsme extraordinaire, contrairement à d'autres qui fuient leur pays.

Extrait 20 :

JLL : [...] [Les réfugiés ukrainiens] n'ont rien de commun avec les migrants économiques qui assiègent Melilla ou Lampedusa, **dont la plupart sont des hommes**, et dont on sait qu'ils ne fuient pas la guerre mais qu'ils viennent, bien souvent, l'importer chez nous.

Extrait 21 :

GWG : Pardon de le dire, je vais essayer d'être moins polémique possible, mais tout de même, **là ce sont de vrais réfugiés**, les hommes restent pour combattre et les femmes et les enfants partent et les personnes âgées partent pour se protéger à l'étranger. Ça s'appelle des réfugiés dans le cadre de droit d'asile qui n'est pas dévoyé. **On n'est loin des images des migrants économiques où ce sont les hommes qui viennent et pas les femmes**.

Pour argumenter son soutien à l'accueil des Ukrainiens, GWG construit sa rhétorique sur cette technique de détermination consistant à établir une comparaison entre ces deux catégories (« vrais » vs « faux »). Cette technique est entamée d'entrée de jeu par la locution adverbiale « tout de même » pour marquer au préalable l'opposition qu'il entend mettre en scène (« tout de même, là ce sont des vrais réfugiés »). Il procède ensuite par définition (« là ce sont de vrais réfugiés, [critère de genre] les hommes restent pour combattre et [critère de genre] les femmes, [critère d'âge] les enfants et [critère d'âge] les personnes âgées partent pour se protéger à l'étranger »). Il conclut son propos stéréotypé par l'élément manquant de la comparaison (« on n'est loin des images des migrants économiques »), avant d'introduire, de même, sa définition « crétielle » de cette seconde catégorie de réfugiés (« où ce sont les hommes qui viennent et pas les femmes »). Force est de souligner que le raisonnement essentialisant de GWG - et de tous ceux qui s'appuient sur ces critères, est toutefois fondé sur une infox (fake news ou fausse information). D'une part, en 2015, selon l'UNHCR (Freedman, 2017 : 32), de ces réfugiés dits « migrants économiques » (les Syriens, les Irakiens, les Afghans...) 42% était des femmes et des enfants. D'autre part, si la plupart des réfugiés ukrainiens sont des femmes, des enfants et des vieillards, c'est parce que les hommes moins âgés ont été officiellement interdits de quitter le territoire par l'Etat ukrainien. Le Président d'Avocats sans frontières, GWG, est supposé être au courant de ces réalités. C'est dire que l'infox est désormais l'un des traits du discours du refoulement de l'Autre. Quant au critère religieux, parmi tous nos enquêtés, on l'aura constaté précédemment, c'est EZ qui est le plus clair là-dessus. Avant d'y apporter un commentaire, nous proposons encore une autre séquence pour illustrer ce point. Il s'agit d'une déclaration tirée de l'un des meetings de la

campagne électorale d’EZ et dont les propos ont été reçus avec les applaudissements de tous ses partisans qui y ont été présents. Observons l’extrait 22 :

Extrait 22 :

EZ : Nous avons le devoir d’aider en urgence ces pays à accueillir les ukrainiens parce que les ukrainiens sont de vrais réfugiés qui fuient la guerre, parce que nous sommes proche d’eux, parce qu’ils sont européens, parce qu’ils sont chrétiens. [...] [Les Ukrainiens] qui préféreraient venir en France par exemple parce qu’ils y ont des attaches, parce qu’ils y ont de la famille, parce qu’ils sont francophones, alors il faut les accueillir le temps que les bombardements cessent (applaudissement). [...] Oui, les Français font la différence entre des migrants venant pour des raisons économiques et des déplacés de guerre venant de la civilisation chrétienne et européenne (applaudissement). C’est cela être à la fois généreux et rationnel.

Abstraction faite de l’exploitation de l’évidence ou de la généralisation comme stratégie d’influence (« les Français font la différence entre des migrants... et des déplacés de guerre... »), le motif majeur d’acceptation des réfugiés ukrainiens est énoncé explicitement dans l’extrait 22 par le connecteur logique « parce que » exprimant la cause (« parce que les ukrainiens sont de vrais réfugiés », « parce qu’ils sont chrétiens », « des déplacés de guerre venant de la civilisation chrétienne »). A force d’y insister, cette obsession zemmourienne fait comprendre par contrecoup qu’il n’est exclusivement penché que vers le rejet des réfugiés arabo-musulmans (l’exogroupe), voire de l’islam en soi. Cette interprétation prime en effet, compte tenu de deux considérations. La première se rapporte à l’image préalable du polémiste en question (l’image d’islamophobe). Nous rappelons, au passage, qu’il a déjà été condamné en 2019 pour ses discours de haine anti-islam. La seconde se rapporte à ses orientations politico-idéologiques extrémistes à même de légitimer notre explication. C’est ce qu’estime, autrement, le rapport de la Commission Nationale Consultative des Droits de l’Homme pour l’année 2020 : « Le sentiment négatif envers l’islam est particulièrement fort chez les Français se situant « très à droite » de l’échiquier politique (67 %), chez les sympathisants RN (70 %) et parmi ceux qui se disent « plutôt racistes » (76 %)» (CNCDH, 2021 :30). Aussi, faut-il souligner qu’il est un fervent défenseur de la théorie du « grand remplacement » développée depuis les années 2010 par l’écrivain français d’extrême droite Renaud Camus. Une théorie du complot stipulant une colonisation arabo-musulmane qui serait programmée pour détruire la civilisation française et la remplacer par la suite par une autre issue du Maghreb notamment (Camus, 2012), et dont on trouve certaines thèses proches (l’immigration et l’incompatibilité de l’islam avec les valeurs de la république française, entre autres) dans l’essai « Le suicide français » d’EZ (2014). L’argument d’inassimilabilité que nous avons décortiqué plus haut correspond, lui aussi, aux fondements stéréotypiques dudit essai.

Avant de mettre un point final à notre analyse, nous soulignons que notre investigation, outre les techniques de refoulement que nous avons recensées, a pu aussi mettre en lumière une contradiction flagrante dans les prises de position de certains de nos enquêtés, en l’occurrence, MLP. En effet, si l’on revient sur les déclarations antérieures de la présidente du Rassemblement National (autrefois Front National) proférées à l’égard des réfugiés extra-européens, la première remarque qui sautera aux yeux est son attitude de deux poids et deux mesures. Examinons ces passages tirés de deux interviews différentes, la première ayant eu lieu en 2016 (lors de la crise des réfugiés syriens), la seconde en 2022 (au sujet des réfugiés ukrainiens) :

Extrait 23 :

Journaliste : On les met où tous ces réfugiés ?

MLP : **Eh bien ! On les renvoie chez eux.**

Journaliste : Y compris les demandeurs d'asile ?

MLP : Je crois que ce sont, pour une grande partie d'entre eux, des gens qui déposent un dossier d'asile parce qu'ils savent que le simple dépôt d'un dossier, sans répondre même aux critères de fond, leur permet de rester pendant sept mois ou huit mois, pris en charge par la communauté nationale, qui n'en peut plus car ceci représente un cout qui est de plus en plus faramineux. [...] Moi, mon slogan c'est au nom du peuple, je pense que le peuple a raison, qu'il faut l'écouter, qu'il faut l'entendre et qu'il ne faut rien faire sans lui ou contre lui. Or, aujourd'hui la **politique d'immigration menée en France est menée contre le peuple français, contre sa volonté** et donc nous faisons entendre la voix de ce **peuple qui ne veut pas de cette immigration.**

Journaliste : vous pensez qu'il y a un rejet massif des français contre les migrants ?

MLP : **Ah oui, je crois.**

Journaliste : Il y a un certain nombre de population qui est contre mais un rejet massif ça se traduit nulle part.

MLP : **Je crois qu'il y a un rejet majoritaire** [...] La vraie question : êtes-vous pour ou contre la continuation de l'accueil d'immigration en France ? **Je peux vous dire que la réponse sera non** [...]

Extrait 24 :

Journaliste : On accueille certains [réfugiés ukrainiens] sur le territoire français ?

MLP : **Bien sûr, il faut respecter la Convention de Genève, voilà c'est aussi simple.**

Journaliste : On accueille les réfugiés ?

MLP : **Bien sûr, on est là en plein, au cœur de la Convention de Genève.**

La position de MLP vis-à-vis des réfugiés syriens est catégorique (« Eh bien ! On les renvoie chez eux »), voire économique, linguistiquement parlant, dans la mesure où elle n'est suivie d'aucune justification. Introduite par la locution « eh bien ! » modalisant dans ce cas sa prise de résolution, sa réponse à la question du journaliste sonne comme une évidence. C'est ce qui a certainement motivé ce dernier de chercher à savoir si cette résolution concerne également les demandeurs d'asile. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que MLP commence alors sa tirade, d'où l'on peut tirer un argument - un seul, construit sur un préjugé : l'opportunisme des réfugiés. Selon MLP, les demandes d'asile ne sont en vérité qu'un subterfuge permettant aux réfugiés d'être protégés légalement pendant quelques mois par la communauté nationale. Ce qu'elle trouve inacceptable en raison du « cout faramineux » que cela représente (ce qui pourrait sembler légitime aux yeux de ses militants et sympathisants). Cependant, pour se rendre fiable, MLP dit parler au nom du peuple français (« nous faisons entendre la voix du peuple français qui ne veut pas de cette immigration », « je crois qu'il y a un rejet majoritaire »), affirmant intuitivement par son « je crois » (c'est-à-dire sans preuve aucune) qu'il est contre l'accueil de l'Autre. En dehors de ces évidences lepéniennes, on pourrait néanmoins comprendre et même admettre sa position, étant donné que l'essence même de son idéologie extrémiste est basée en théorie sur le rejet constant de l'immigration quelle que soit sa provenance. Or, ce qui vient battre en brèche cette constance est sa prise de position vis-à-vis des réfugiés ukrainiens (« On accueille les réfugiés ukrainiens ? » -« Bien sûr... »). Une position contradictoire qui trahit ses principes politiques et, qui plus est, nous informe en même temps indirectement sur l'identité de cet Autre discriminé. On a donc une même question mais deux réponses différentes, l'une est négative (pour les Syriens), l'autre est positive (pour les Ukrainiens). Ladite contradiction - et c'est ce qui la rend « intéressante », n'est pas uniquement dans la formulation de la prise de position de MLP. Elle est tangible également dans son entreprise de persuasion. Dans le cas de l'Autre (les Syriens), MLP n'évoque aucunement le respect de la Convention de Genève comme argument à la fois loyal et moral qui est censé faire figure d'autorité. Elle préfère réprimander ces réfugiés

qui, selon elle, tirent malhonnêtement profit de la communauté nationale et menacent l'économie française. Par conséquent, elle construit son argumentation sur la théorie du bouc émissaire consistant, dans le cas présent, à classer l'Autre comme étant à l'origine du désordre social (« la politique d'immigration menée en France est menée contre le peuple français »). En revanche, concernant le cas ukrainien, la Convention s'est imposée à son esprit comme un argument d'autorité avec une telle force et simplicité qu'elle n'a eu besoin d'aucune autre raison (« il faut respecter la Convention de Genève, voilà c'est aussi simple »). Prétendre parler au nom du peuple pour le refoulement. Parler sans prétention au nom de la Loi pour l'acceptation. Deux situations analogues (pré)jugées avec iniquité. La différentiation y est...Et le néo-racisme avec.

Tout bien considéré, l'analyse effectuée dans cette étude nous permet de conclure que le racisme, bien qu'il ne soit pas argumentable, est désormais argumenté au nom de la différence. Le racisme actuel est rarement *dit*. Il est souvent (*dé*)montré. Il ne s'agit pas seulement d'une affaire de vocabulaire, mais de raisonnement. Etant sous-entendu, il est à déduire, à induire et à inférer. Pour étayer le rejet de l'Autre, la rhétorique des élites identitaristes s'avère être construite sur des stéréotypes relevant en gros des considérations culturelles, religieuses, ethniques, identitaires, géographiques, faciales et civilisationnelles. Dans une perspective d'influence, ce processus de stéréotypage est proposé aux téléspectateurs sous forme d'évidences qui sont, *de facto*, des arguments fallacieux, voire des infox mis en œuvre par des procédés de généralisation, d'hyperbolisation, de complotisation, d'essentialisation, de substitution, de normalisation, de pathémisation (l'émotionnel), de dichotomisation (Eux vs Nous), d'euphémisation, de disqualification, de différentiation et de connotations négatives incitant au refoulement. S'y ajoute que l'argumentation du rejet puise, *ipso facto*, dans l'interdiscours car, dans l'ensemble, elle entre en relation, consciemment ou inconsciemment, avec le discours de la théorie du Grand Remplacement. L'Autre est avant tout refoulé sous prétexte qu'il est d'une appartenance communautaire différente. La différence mise en scène (posée ou présumée) n'est en aucun cas individuelle. Elle est essentialisante, dans la mesure où elle implique et met en contraste un ensemble de personnes (les réfugiés ukrainiens vs les réfugiés extra-européens). Autrement dit, elle est racisante. A ce sujet, Taguieff (1985 : 92) nous avise à juste titre : « Toute différence collective tend à être interprétée comme différence raciale qui, en dernière instance, se détermine biologiquement ». Il est donc tout à fait légitime d'affirmer que le discours que nous avons analysé est par excellence raciste et dont - outre le fait d'être « raisonné », la normalisation de la guerre de/chez l'Autre représente la dérive extrême. A la suite de ces constats établis sur le plan argumentatif, nous pouvons d'ores et déjà considérer notre problématique sous d'autres aspects. En effet, il serait intéressant de nous interroger, en traitant exclusivement de la question de la dénomination, sur les représentations mises en scène lexicalement dans notre corpus pour voir comment sont stéréotypés, voire ethnicisés, d'une part, les réfugiés ukrainiens et, d'autre part, les réfugiés extra-européens. Le présent travail a éclairci certaines pistes allant dans ce sens grâce aux mots présents dans les extraits tronqués que nous avons étalés, et qui, soit dit en passant, n'ont été - faute de place, exploités qu'à moitié, à l'instar de notre corpus net, d'ailleurs. Une étude lexicométrique et sémantique (quantitative/qualitative) nous renseignerait davantage sur le problème de l'altérité. C'est là une piste de recherche passionnante que nous envisagerons d'explorer ultérieurement.

Références bibliographiques

- AMSELLE J-L. 2020. *L'Universalité du Racisme*. Éditions Lignes. Paris.
- CAMUS R. (2012). *Le Grand Remplacement*. Auto-édition.
- CNCDH. 2021. *La Lutte Contre Le Racisme, L'Antisémitisme et La Xénophobie*. Rapport de 2020.
- FREEDMAN J. 2017. « Conflits, "Crise" et Femmes Réfugiées en Europe » dans *Confluences Méditerranée*. 103. 31-39.
- LEGOUX L. 2011. « Accueillir, Protéger ou Ecarter les Réfugiés ? » dans *Plein Droit*. 90. 9-12.
- MEDDAUGH P. M & Kay J. 2009. « Hate Speech or "Reasonable Racism ?" The Other in Stormfront » dans *Journal of Mass Media Ethics*. 24. 251-268.
- GALLORO P-D. 2016. « La Mise en Spectacle des Réfugiés ou la Figure des Nouveaux Monstres » dans *Pensée Plurielle*. 42. 11-22.
- GREGOIRE V. 2008. « Migrants et Réfugiés, ou la Reconnaissance comme Tri » dans *Sens-Dessous*. 4. 67-79.
- GUIRAUDON V. 2013. « L'Europe et les Réfugiés : Une Politique Peu Solidaire » dans *Pouvoirs*. 144. 79-89.
- POTVIN M. 2004. « Racisme et Discrimination au Québec : Réflexion Critique et Prospective Pour la Recherche » dans RENAUD J., GERMAIN, A. et LELOUP, X. *Racisme et Discriminations : Permanence et Résurgence d'un Phénomène Inavouable*. Presses de l'Université Laval. Québec. 172-195.
- POTVIN M. 2017. « La Légitimation Politique des Discours Racistes Crée des Conditions Favorables à l'Extrême Droite ». URL : <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/legitimation-politique-discours-racistes-cree-conditions-favorables-a-lextreme-droite/> (consulté le 2 mars, 2022).
- POTVIN M. 2021. « Logiques du Racisme Actuel et Quelques Pistes Pour un Plan d'Action Gouvernemental » dans EL-HAGE H. *Racisme et Antiracisme : Agir en Milieu de l'Éducation*. Les cahiers de l'IRIPI 2. Montréal. 8-20.
- RASTIER R. 2006. « Sémiotique des Sites Racistes » dans *Mots. Les langages du politique*. 80. URL : <http://journals.openedition.org/mots/17113> (consulté le 17 mai 2020)
- SALLENAVE D. 2018. « L'Identitarisme Est la Maladie du XXI^e Siècle » dans *Le Monde*. Propos recueillis par Nicolas Truong. URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/06/23/daniele-sallenave-l-identitarisme-est-la-maladie-du-xxie-siecle_5319970_3232.html (consulté le 2 mars 2022).
- SANE A. 2021. « Les Explications Théoriques du Racisme » dans EL-HAGE H. *Racisme et Antiracisme : Agir en Milieu de l'Éducation*. Les cahiers de l'IRIPI 2. Montréal. 22-29.
- SOMMER-HOUDEVILLE T. 2009. « Discours et Représentations des Réfugiés Irakiens en Syrie : Quelques Éléments d'Analyses » dans *A Contrario*. 11. 189-207.
- TAGUIEFF P-A. 1985. « Le Néo-racisme Différentialiste. Sur l'Ambiguïté d'une Evidence Commune et ses Effets Pervers » dans *Langage et Société*. 34. 69-98.
- VAN DIJK T.A. 2005. « Le Racisme dans le Discours des Elites » dans *Multitudes*. 23. 41-52.
- WIHTOL DE WENDEN C. 2016. *Migrations. Une Nouvelle Donne*. Maison des Sciences de l'Homme. Paris.
- WIHTOL DE WENDEN C. 2018. « Migrants ? Réfugiés ? Où en sommes-nous ? » dans *Tumultes*. 51. 13-22.
- WIHTOL DE WENDEN C. 2021. « Quel Accueil pour les Réfugiés Afghans ? » dans *Esprit*. 479. 23-27.
- ZEMMOUR E. 2014. *Le Suicide Français*. Albin Michel. Paris.